

tation extraordinaire pour elles, lorsqu'elles sont en phase. Au Québec en général, ajoute-t-il, les municipalités collaborent davantage qu'il y a 20 ans. Mais il faut faire attention à ce que le secteur communautaire demeure en croissance, par le biais notamment de l'économie sociale, sans que cela n'entraîne une diminution de l'implication de l'État. Car cette volonté [de désengagement de l'État] est présente et il faudra toujours travailler à la contrer.»

Dans le cas de Montréal, Marcel Sévigny craint que les chevauchements de responsabilités entre arrondissements ne soient pas résolus avant plusieurs années. Cela risque de prendre tout leur temps aux élus municipaux. Ces arbitrages internes vont retarder la réalisation des projets locaux. Et si les élus municipaux manquent de temps pour occuper le vrai terrain politique, ce dernier pourrait être ouvert à la pression des citoyens. M. Sévigny ajoute qu'on «fait jouer aux municipalités un rôle de support beaucoup plus prononcé des orientations du gouvernement. On continue d'affirmer que les municipalités sont des créations du gouvernement provincial. Juridiquement c'est peut-être vrai, mais, politiquement, en regard de l'histoire, les villes ont toujours été des ennemis irréductibles des gouvernements nationaux».

Pour des experts comme l'urbaniste Danielle Pilette, la réforme détourne la mission des municipalités. Elles n'avaient pas jusqu'à maintenant de pouvoir de re-

Les fusions vont-elles doper le logement social ?

Les huit nouvelles villes auront l'obligation de constituer un fonds de développement pour le logement social. La loi 170 oblige, par exemple, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qu'elle débourse environ 9,3 M\$ par année pour de nouveaux logements sociaux. Toutes les municipalités devront partager les coûts du programme AccèsLogis. Depuis le 1^{er} janvier 2001, un locataire, dans l'une ou l'autre des 101 municipalités de la CMM peut demander un HLM n'importe où sur son territoire. Montréal demeure cependant la seule ville à offrir un nombre significatif de logements sociaux. L'OMHM craint que les fusions municipales n'accroissent le marasme dans le logement social.

Le logement social, c'est environ 1500 logements par an à travers tout le Québec cette année, répartis sur le territoire par la Société d'habitation du Québec (SHQ). En 2002, AccèsLogis, prend fin. François Saillant, du FRAPRU, attend son renouvellement. «On n'a jamais dit qu'on approuvait la façon dont se sont faites les fusions», précise M. Saillant. Ce qu'on a dit, c'est que, pour nous, la pire solution était le statu quo.» Cette clarification faite, au FRAPRU, on se dit heureux d'avoir obtenu dans la loi 170 (article 104) un

fonds obligatoire pour le logement social dans les villes nouvelles de Trois-Rivières, Sherbrooke et Saguenay.

«On ne peut pas

dire qu'on a pas été pris en considération, ce qu'on demandait est dans la loi. Je dirais même qu'il y a deux ans, on n'aurait jamais espérer ça.»

Les groupes locaux décident, sur leur territoire, des projets prioritaires, un droit acquis très important, selon François Saillant. Mais Montréal, n'a pas donné cette assurance. «Si on ne l'a pas gagné là, il faudra le gagner au moment des élections», philosophe M. Saillant.

Mais ce n'est donc pas demain que l'on verra fleurir des HLM dans Montréal ouest. L'urbaniste Danielle Pilette va même jusqu'à parier sur plus de concentration des logements sociaux dans des arrondissements défavorisés. Les conseillers des arrondissements riches ne réclameront tout simplement pas de HLM... «C'est pour cette raison qu'on réclamait que ce pouvoir reste au niveau de la ville et ne soit pas délégué à chacun des arrondissements», explique François Saillant, en rappelant qu'à Montréal-Nord, par exemple, il ne se construit aucun logement social, là où les besoins sont pourtant énormes. «Les seules villes qui en ont fait, c'est Montréal, Lassalle et Verdun... ce sera difficile d'être plus concentré que ça!»

— D. P. et J.-S. M.

Semaine québécoise de réduction des déchets

Pour participer, contactez:



Réseau des
Ressourceries du
Québec

4200 rue Adam, Montréal (Qc) H1V 1S9
Tél. : (514) 875 4948 ou 1 866 442 7772
Fax : (514) 3967896
rrq@cam.org
www.reseauressourceries.org

Commanditaires principaux

RECYC-QUÉBEC
Québec



Commanditaires



15 au 21 octobre 2001